

Une enquête de la statistique publique

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble du territoire.

Les Services statistiques ministériels (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, en toute indépendance, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) est le service statistique du ministère chargé de la santé.

L'enquête Santé et recours aux soins est menée conjointement par la Drees et l'Insee.

Des opérations statistiques officielles

L'enquête Santé et recours aux soins a reçu un avis d'opportunité favorable du Conseil national de l'information statistique (Cnis) ainsi que le label d'intérêt général et de qualité statistique.

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique.

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses !



NOUS SUIVRE



Abonnez-vous à nos lettres d'information

- ▶ Insee.net actualités (abonnement sur insee.fr)
- ▶ La lettre d'information de votre région

NOUS CONTACTER



- ▶ par courriel : rubrique « Aide » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr
- ▶ par téléphone : 09 71 10 02 81* du lundi au vendredi

(*numéro non surtaxé)

Retrouvez les études et données de l'Insee en libre accès sur insee.fr

ENQUÊTE

SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS

Conception/Réalisation : LATTITUDE - Nantes - www.agence-latitude.fr - 0277/23 - Crédits photos : AdobeStock - The noun project - février 2025



UNE ENQUÊTE POUR MESURER L'ÉTAT DE SANTÉ DES PERSONNES

L'enquête Santé et recours aux soins interroge les personnes sur la façon dont elles perçoivent leur santé (limitations dans les activités de la vie quotidienne, maladies chroniques, douleurs, état psychologique, etc.), les parcours de soins qu'elles ont suivis (hospitalisations, consultations de professionnels de santé, examens, renoncement à des soins, etc.) ou encore leurs habitudes de vie pouvant avoir un lien avec la santé (activité physique, consommation de tabac et d'alcool, alimentation, etc.). Cette 4^e édition de l'enquête permettra de mesurer l'état de santé de la population et d'étudier comment il a évolué.

... CONDUITE DANS L'ENSEMBLE DE L'EUROPE



L'enquête Santé et recours aux soins est la partie française de l'enquête européenne EHS (European Health Interview Survey). Elle est conduite dans les 27 pays de l'Union européenne.

► POURQUOI VOUS ?



Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble de la population, il n'est pas nécessaire d'interroger tout le monde. Cela prendrait trop de temps et serait trop coûteux. Un échantillon de personnes a été tiré au hasard et vous en faites partie.

► VOTRE RÉPONSE EST ESSENTIELLE

Quel que soit votre état de santé, et même si vous ne consultez jamais de médecin, votre réponse est primordiale pour que la diversité des situations soit prise en compte.

► VOS DONNÉES SONT ANONYMES, VOS RÉPONSES PROTÉGÉES



Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont utilisées uniquement à des fins d'études statistiques.

► VOS RÉPONSES ONT PERMIS DE SAVOIR QUE...

- En 2019, **30 %** des personnes de 15 ans ou plus ont dû **renoncer à des soins de santé en France** contre 26 % dans l'Union européenne.
- **Des délais d'attente** trop longs pour obtenir un rendez-vous sont la **principale cause du renoncement aux soins** :



24 %

En raison des
délais d'attente



13 %

Pour raisons
financières



4 %

En raison de
l'éloignement

Principaux motifs de renoncement aux soins en France

- **63 %** des personnes résidant en France consomment au moins une fois par jour des **légumes** et **59 %** des **fruits**. C'est plus que la moyenne européenne :



63 %

Légumes



59 %

Fruits



51 %

Légumes



56 %

Fruits

Consommation quotidienne de fruits et de légumes

Retrouvez les informations sur cette enquête sur [insee.fr](https://www.insee.fr)



Services > Répondre à une enquête de l'Insee > Enquêtes auprès des particuliers
> Présentation des enquêtes auprès des particuliers

Comment se déroule l'enquête ?

L'ENQUÊTE SE DÉROULE DE MARS 2025 À JANVIER 2026

- Un enquêteur vous contacte pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de son premier contact.



- Le courrier postal de l'Insee que vous avez reçu indique si l'enquêteur se déplacera à votre domicile pour réaliser l'enquête ou bien s'il vous interrogera par téléphone.
- L'enquêteur réalise l'enquête sur un **micro-ordinateur portable sécurisé**.
- Il est tenu **au secret professionnel** et dispose d'une **carte professionnelle**.



- L'entretien durera environ 40 minutes. La personne qui sera interrogée est celle à qui est adressé le courrier.



Si vous souhaitez **avoir plus de renseignements**, vous pouvez **joindre par mail ou par téléphone le responsable de l'enquête** dans votre région. **Ses coordonnées figurent sur le courrier joint à ce dépliant.**